

## H5 : DES REPUBLIQUES, UNE DEMOCRATIE : DES LIBERTES ? DES DROITS ET DES DEVOIRS

Tout au long du XIXème siècle les gouvernements successifs essaient de généraliser la \_\_\_\_\_. Mais le travail des enfants et le nombre insuffisant des écoles sont des freins importants. Ce n'est qu'avec les lois de 1881 et 1882, proposées par \_\_\_\_\_, que l'école laïque devient \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ pour tous les enfants âgés de 6 à 13 ans.

Les écoliers y étudient dans des classes \_\_\_\_\_. La morale tient une part importante dans l'enseignement avec la lecture et le calcul. Les filles et les garçons n'étudient pas les mêmes matières. La \_\_\_\_\_ est sévère et les punitions fréquentes.

En 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme le principe de liberté d'\_\_\_\_\_ et de liberté \_\_\_\_\_. Mais ces principes sont régulièrement bafoués par le pouvoir qui exerce la \_\_\_\_\_ pour l'une et combat les religions autres que le catholicisme (religion officielle d'Etat sous l'Ancien Régime).

Il faut attendre respectivement les lois de 1881 pour installer durablement la liberté d'expression avec la liberté de la \_\_\_\_\_ et les lois de 1905 pour instaurer une République laïque qui garantit la liberté de \_\_\_\_\_ en proclamant la séparation des Eglises et de l'Etat.

En France le droit de vote apparaît avec la révolution française de 1789. Il évolue au fil du temps : d'abord \_\_\_\_\_ et limité aux hommes les plus riches, il devient \_\_\_\_\_ et au suffrage \_\_\_\_\_ en 1848 avec la IIème République mais reste limité aux \_\_\_\_\_ jusqu'en 1944.

En effet, jusqu'au XXème siècle les femmes sont cantonnées à leur rôle d'épouse et de mère. Elles n'ont pas de \_\_\_\_\_ et sont soumises à l'autorité de leur mari. Grâce aux combats \_\_\_\_\_ qu'elles mènent et à la place \_\_\_\_\_ qu'elles occupent dans le monde du travail, elles finissent par obtenir des droits, comme la contraception en 1967, l'avortement en 1975, la parité en 2000.